Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 074-217400613-20260428-DEL352026-AR

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le vingt-huit avril deux mil vingt-six, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, de la commune de Chapeiry, dûment convoqué en séance ordinaire, le vingt-et-un avril deux mil vingt-six, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur François CHARLES, Maire.

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 15

NOMBRE DE CONSEILLERS PRESENTS ET REPRESENTES : 15

DELIBERATION RECEPTIONNEE EN PREFECTURE LE :

DELIBERATION PUBLIEE LE :

PRESENTS :
AGUETTAND-PIEMONTAIS Chantal
AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien
BERTHET David
BETEND Claire
BIBOLLET Benoît
CHARLES François
DALEX Jeremy
GERMAIN Marie-Jeanne
GURCEL Virginia
HIERSO Georges
LAPERRIERE Véronique
PELISSIER Stéphane
REDOUX-DUMERMUTH Chantal
COURENQ-THOMAS Julie

ONT DONNE PROCURATION :
COSTER Mathieu à AGUETTAND-PIEMONTAIS Julien

SECRETAIRE DE SEANCE :
BIBOLLET Benoît

DÉLIBÉRATION N°35/2026 - VOTE DU BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

Vu la délibération n°04/2026 du 4 mars 2026 approuvant le budget primitif 2026 ;

Vu la Code Général des Collectivités territoriales ;

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 ;

Considérant qu'il s'avère nécessaire d'adopter le budget supplémentaire 2026 afin d'opérer la reprise des résultats définitifs de 2025 et de procéder à des ajustements de crédits budgétaires ;

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le projet de budget supplémentaire qui s'équilibre en recettes et en dépenses de la manière suivante :

FONCTIONNEMENT

	MONTANT BUDGET PRIMITIF	Crédits supplémentaires	MONTANT BUDGET SUPPLLEMENTAIRE
DEPENSES	1 386 418,10 €	16 000,00 €	1 402 418,10 €
RECETTES	1 386 418,10 €	16 000,00 €	1 402 418,10 €

Envoyé en préfecture le 30/04/2026
Reçu en préfecture le 30/04/2026
Publié le
ID : 074-217400613-20260428-DEL352026-AR

INVESTISSEMENT

	MONTANT BUDGET PRIMITIF + RAR	Crédits supplémentaires	MONTANT BUDGET SUPPLLEMENTAIRE
DEPENSES	627 741,18 €	298 780,19 €	926 521,37 €
RECETTES	627 741,18 €	298 780,19 €	926 521,37 €

Soit un budget total de 2 328 939, 47 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

DECIDE

- **D'ADOPTER** le budget supplémentaire de la commune 2026, par chapitre, tel que présenté ci-dessus ;
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à effectuer à l'intérieur de chaque section du budget principal, tant en investissement qu'en fonctionnement, tout virement de crédits de chapitre à chapitre qui s'avérerait nécessaire, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de la section considérée, à l'exclusion des dépenses de personnel, opérations d'ordre et restes à réaliser.

La délibération est adoptée à l'unanimité.
Pour : 15 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
Benoît BIBOLLET

Le Maire
François CHARLES

MAIRIE DE CHAPELLE-RY (Haute-Savoie)